



## Économie circulaire

# L'agriculture française, championne de la gestion des déchets agricoles

« Depuis vingt ans, en France, la gestion des déchets agricoles est exemplaire. Aujourd'hui, vingt-deux types de déchets sont triés, collectés et valorisés dans l'Hexagone. Une spécificité française. Plongée dans le monde du recyclage à la mode agricole. »

Les agriculteurs français, comme l'ensemble des acteurs de la filière agricole, pourraient fièrement afficher trois étoiles sur leurs cottes. Ronan Vanot, directeur général d'Adivalor (lire encadré) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, l'affirme : « La France est championne d'Europe et, on peut le dire, du monde en matière de recyclage des déchets agricoles. Il n'y a aucun autre pays sur le continent européen qui dispose d'une organisation aussi performante que la nôtre. Aujourd'hui, nous sommes le seul pays à trier, collecter et valoriser vingt-deux types de déchets différents ». Ainsi, bidons, fûts, sacs, boîtes, big-bags ou encore les différents plastiques agricoles (bâches d'ensilage et d'enrubannage, films de serre et de semi-forçage, ficelles...), peuvent être collectés et pour certains recyclés. Avec près de 90 % de taux de collecte des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques, la France est dans le trio de tête mondial, avec la Belgique et le Brésil. En Europe, seuls la France, le Benelux, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU). Une performance possible grâce à l'engagement de tous.



Ronan Vanot, directeur général d'Adivalor.

né des outils « maison » pour optimiser le stockage de ces déchets jusqu'à la collecte (lire par ailleurs). Une organisation exemplaire donc qui ne serait pas possible sans l'engagement aussi des opérateurs de collecte (à 80 % des coopératives et négociants agricoles). « Le fonctionnement de la filière de recyclage repose sur le principe de responsabilité partagée entre l'ensemble des professionnels de l'agrofourmiture », reconnaît-on chez Adivalor, soit 300 000 agriculteurs, 1 300 opérateurs de collecte et 350 metteurs en marché qui contribuent, via une éco-contribution spécifique, au financement des différents programmes. « Les chambres d'agriculture et le réseau syndical de la FNSEA participent à l'organisation et à l'information sur les collectes », ajoute l'éco-organisme.

### L'engagement de tous

« L'effort consenti par les agriculteurs est important, reconnaît le directeur général d'Adivalor. Quand nous, les consommateurs, nous n'avons qu'une poubelle jaune dans notre cuisine, les producteurs peuvent avoir six, sept ou huit déchets différents à séparer. Cela demande une organisation particulière. » Pour cela, certains agriculteurs ont même imagi-

### Objectif : 100 % collecté et recyclé

Ainsi, en 2021, plus de 89 000 tonnes de plastiques et emballages usagés ont été collectées, soit 4 000 tonnes de plus que l'année précédente. Depuis 2002 ce sont plus de 12 300 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) qui ont été éliminées. « Nous avons atteint en 2021, les 77 % de déchets collectés. Nous augmentons cette part chaque année. Notre objectif est de tendre vers le 100 % à horizon 2030. Nous devons améliorer la performance de notre collecte en sensibilisant davantage. Nous avons des enjeux sur l'ensemble des filières et à tous les niveaux », explique Ronan Vanot.

Autre objectif poursuivi par Adivalor : tendre vers le « 100 % recyclé » d'ici sept ans. Actuellement, près de 90 % des emballages et plastiques collectés (hors films de paillage) sont recyclés en France ou dans l'Union européenne. « D'autres déchets, comme les PPNU, sont valorisés énergétiquement », explique Ronan Vanot. Alors pour atteindre l'objectif ambitieux concernant le recyclage,

Adivalor active plusieurs leviers. Il soutient l'initiative européenne « Circular Plastic Alliance » qui vise à l'incorporation de 10 millions de tonnes de plastiques recyclés d'ici à 2025. Un groupe de travail dédié aux plastiques agricoles a été mis en place. « Stimuler la demande en matière plastique recyclée et son intégration dans de nouveaux produits est indispensable pour nous inscrire dans un schéma d'économie circulaire. Nous appuyons ainsi pleinement les initiatives de l'État en ce sens et appelons à leur accélération : il faut donner de la valeur aux matières premières recyclées en leur garantissant des débouchés ! », explique Ronan Vanot. « Nous soutenons également le développement de nouvelles capacités de recyclage sur notre territoire. Nous avons lancé quatre appels à projets en 2018 et 2019 pour quatre nouvelles unités de recyclage, avec une capacité totale de 40 000 t d'emballages et plastiques usagés. Une unité a ouvert en septembre dernier à Argentan (Orne), complète-t-il. De quoi gagner la quatrième étoile. ■

Marie-Cécile Seigle-Buyat

### Adivalor, quésaco ?

Adivalor (agriculteurs, distributeurs, industriels pour la valorisation des déchets agricoles) est l'éco-organisme de la filière agricole qui définit les modalités techniques de gestion des différents intrants agricoles en fin de vie, du tri chez l'agriculteur jusqu'au traitement final. Il accompagne et conseille les opérateurs de collecte notamment sur l'organisation. Le fonctionnement des collectes est assuré grâce aux coopératives et négociants qui mettent à disposition leurs moyens logistiques et humains. Des organismes partenaires sont présents dans les treize régions françaises et en Outre-Mer. ■

DANS LA COUR DES FERMES / Pour recycler leurs déchets, les agriculteurs ne manquent pas d'ingéniosité. À Solognac-sur-Loire, en Haute-Loire, l'un d'entre eux a conçu sa propre presse à plastiques. Dans la Drôme, un éleveur a pris l'habitude de compresser ses déchets avant l'arrivée des camions de collecte. Explications.

## Deux astuces d'agriculteurs recycleurs

À 63 ans, Gilles Tallobre installé depuis 1980 sur une ferme dans le village de Coucouron à Solognac-sur-Loire, déborde d'énergie. Outre le travail quotidien de son exploitation, cet agriculteur bricole, soude... et invente des astuces pour se faciliter la vie au quotidien. Investi depuis le départ dans la collecte de plastiques agricoles usagés, organisée par la chambre d'agriculture de Haute-Loire en partenariat avec Adivalor, Gilles Tallobre a, au fil du temps, réfléchi à la manière la plus astucieuse de stocker ses plastiques jusqu'à la collecte. Sa réflexion a abouti à la conception d'une presse à plastiques. Un outil « maison » dont il souhaite partager la conception avec les autres agriculteurs.

### Bien stocker pour éviter la dissémination dans la nature

Installé sur 60 ha (30 ha de prairies et 30 ha de cultures - blé, orge, luzerne, méteil, lentille verte du Puy, petit épeautre du Yvelay), il élève 30 montbéliardes et produit 160 000 l de lait par an. Pour nourrir son cheptel, Gilles a opté pour l'enrubannage (venu en remplacement de l'ensilage il y a quelques années)

soit 350 balles par an en moyenne. Il récolte aussi généralement 140 balles de foin et 100 de paille (pour sa stabulation entravée). Cette production fourragère induit l'utilisation de bâches plastiques, ficelles et filets. Or, au fil de l'ouverture des balles de fourrage, il revient à chaque agriculteur de veiller à les stocker correctement pour éviter toute dissémination au gré du vent et des intempéries. Chez Gilles Tallobre, pas question de laisser s'envoler ces plastiques pour les voir ensuite pendre le long de ses clôtures à barbelés. Une image peu attrayante pour les habitants du village et pour les nombreux randonneurs, venus de la voie verte située en contrebas, qui passent juste devant sa ferme... Gilles ne conçoit pas non plus de voir atterrir ce genre de plastiques dans l'eau de la rivière qui coule quelques centaines de mètres en aval de son village.

### Compresser ses déchets à moindre coût

C'est ainsi qu'il a inventé un outil efficace et surtout à moindre coût (maximum 50 €) pour bien stocker ses plastiques. Il a récupéré, dans son stock de matériaux à recycler, des plaques de fer d'une bonne épaisseur et les a assemblées



Gilles Tallobre à côté de l'une de ses bottes de plastiques agricoles usagés.

pour former une presse, à installer sur le chargeur de son tracteur. Quant aux plastiques usagés, ils sont placés, au fur et à mesure de l'utilisation des balles de fourrages, dans un container en plastique percé au fond pour permettre l'écoulement de l'eau en extérieur) lui-même inséré dans l'armature métallique d'un récupérateur d'eau. « La première étape consiste à sangler le container de

pressées, ces bottes de plastiques seront positionnées à des endroits stratégiques de ma ferme pour protéger du vent et des courants d'air. » Astucieux, cet outil est aussi multifonctions. « Je m'en sers de presse à plastiques et également pour enfoncer les piquets de clôture. »

### Moins de volume que du vrac !

Dans la Drôme, Jean-Marc Grange est loin de regretter l'époque où ses « tas de ficelles traînaient partout » dans son exploitation. Cet éleveur laitier prend tellement à cœur le recyclage des déchets qu'il en a lui-même initié la collecte sur le secteur de Châteaudoable. Chaque année, le volume de déchets collectés augmente. Une réelle fierté pour ce professionnel, qui a également mis en place une solution pour compresser les plastiques qu'il accumule avant la collecte. « Je crée un carré avec des palettes et des ficelles sur les côtés, puis je tasse avec mon tracteur et une botte rectangulaire, cela fait bien moins de volumes que du vrac ! » Des pratiques quotidiennes et peu coûteuses qui pourraient inspirer bien d'autres agriculteurs. ■

Véronique Gruber et Léa Rochon



En France, en 2021, plus de 89 000 tonnes de plastiques et emballages usagés ont été collectées. Près de 90 % sont recyclés (hors film de paillage).

SOLUTIONS / L'association Ensilvalor collecte les pneus usagés, bien souvent utilisés pour l'ensilage. Missionnée par l'État, elle finance également une part des coûts de recyclage.

## Un second avenir pour les pneus agricoles d'ensilage

Depuis 2020, l'association Ensilvalor collecte et trie les pneus issus de l'activité d'ensilage au sein de l'Hexagone. Cette entité a vu le jour après que le ministère de la Transition énergétique ait été interpellé sur les enjeux environnementaux, économiques et opérationnels auxquels le monde agricole est confronté pour le traitement de ces pneus. « En couvrant les bâches qui protègent le fourrage, les pneus d'ensilage restent en plein air pendant des années, voire

des décennies, exposés aux intempéries et aux ultraviolets. Remplis d'eau de pluie, ils sont susceptibles d'attirer les moustiques et d'héberger des gîtes larvaires. Ceux dont la carcasse est dénatée peuvent même devenir un danger potentiel pour les bovins », assure Ensilvalor. La structure réserve donc cette prise en charge en priorité aux exploitants qui cessent ou cèdent leur activité, ou qui s'engagent à remplacer ces pneus par une technique alternative de protection de l'ensilage.

### Missionnée jusqu'à fin 2024

Bien que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les pneus usagés aient cessé d'être considérés par la réglementation comme une solution de valorisation en ensilage, une partie importante du gisement est encore à collecter et à traiter. Ainsi, en juillet 2019, un accord volontaire de la filière pneumatique pour une économie circulaire et la réduction des impacts environnementaux a été signé entre les acteurs du monde agricole (Chambres d'agriculture France, FNSEA, Jeunes Agriculteurs) et les acteurs de la filière pneumatique. L'association Ensilvalor a donc vu le jour et assurera sa mission jusqu'à la fin de l'année 2024. La structure regroupe les constructeurs automobiles, les manufacturiers, les importateurs et distributeurs de pneumatiques, Aliapur et France recyclage pneumatiques (FRP) au titre d'experts.



Une quinzaine de plateformes de broyage existe au sein de la Métropole.

### Un objectif : 15 000 t de pneus collectés par an

Selon l'association, les pneus d'ensilage ne sont distants que de 250 km, au plus, d'une plateforme de broyage (environ une quinzaine en Métropole). Ainsi, un planning prévisionnel prévoit des collectes, organisées dans plusieurs départements. À titre d'exemple, 1 550 t de pneus ont été récupérées dans la Loire en avril et juin 2021. L'engagement d'Ensilvalor est de collecter 15 000 t chaque année. Un chiffre pratiquement atteint, selon l'association. Une fois collectés, que deviennent ces pneus usagés ?

Ces derniers sont utilisés comme combustible alternatif pour l'industrie cimentière, ou ils remplacent le charbon ou le coke de pétrole. Selon Ensilvalor, le financement du recyclage est assuré à 50 % par les membres de l'association. L'État, via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), apporte un soutien complémentaire de 10 %. Le reste à charge pour les agriculteurs est estimé à 40 %. ■

L. R. Informations pratiques : le planning des collectes est disponible sur [www.ensilvalor.fr](http://www.ensilvalor.fr).

## SOLUTION / La b.bot recycle les bouteilles en plastique



Aujourd'hui, 400 machines ont été installées, 80 millions de bouteilles collectées et 800 000 € distribués sous forme de bons d'achat.

En France, 17 milliards de bouteilles en plastique, soit plus de 400 000 tonnes de polyéthylène téréphtalate (PET), sont jetées chaque année, et à peine plus d'une bouteille sur deux est recyclée. Le reste finit brûlé, enfoui, ou se retrouve dans les océans. Face à ce constat, Benoît Paget, président de la start-up normande Green Big, a conçu avec ses associés, Baptiste Danezan et Fabien Rimé, la b.bot, une machine qui donne une seconde vie aux bouteilles en plastique. « Sur le gisement des bouteilles jetées, 50 % sont transformées en produits divers et seulement 7 % redeviennent des bouteilles dans une vraie logique d'économie circulaire. Alors que les industriels de la boisson manquent désespérément de matière issue du recyclage, la création de b.bot nous est apparue comme une évidence. Pour fabriquer des bouteilles plastiques, les industriels ont deux options : utiliser de la matière recyclée ou du pétrole. Une bouteille recyclée a donc deux énormes avantages : d'une part, elle ne finit pas dans la nature et donc ne pollue pas, et d'autre part, elle permet de limiter notre consommation de pétrole, une ressource naturelle de plus en plus rare », explique Benoît Paget.

### Comment ça marche ?

Installée dans les supermarchés, la machine b.bot collecte, broie et trie des bouteilles en plastique pour les transformer en palettes prêtes pour le recyclage, sous vos yeux. Les magasins ayant en dépôt ces collecteurs revendent ensuite ces palettes (600 € la tonne). Toutes les palettes plastiques sont envoyées à des recycleurs français qui les utilisent pour la fabrication de nouvelles bouteilles. Ainsi, les bouteilles incolores qui représentent 90 % de la collecte vont redevenir des bouteilles et les bouteilles colorées (10 % de la collecte) deviennent des fibres textiles. « Le concept est basé sur celui de la consigne : pour chaque bouteille déposée, le consommateur perçoit 1 à 2 centimes qu'il peut récupérer en bon d'achat, ou en faire don à une association. L'intérêt étant de créer un réflexe de tri chez les Français », précise Benoît Paget. Aujourd'hui, 400 machines ont été installées, 80 millions de bouteilles collectées et 800 000 € distribués sous forme de bons d'achat. ■

C. Dézert

Installée dans les supermarchés, la machine b.bot collecte, broie et trie des bouteilles en plastique pour les transformer en palettes prêtes pour le recyclage.

